



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>1887</b>	<b>De Mme Valérie Bazin-Malgras ( Les Républicains - Aube )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Santé et prévention</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt; pharmacie et médicaments</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Dysfonctionnements du système de santé</b>	<b>Analyse &gt; Dysfonctionnements du système de santé.</b>
Question publiée au JO le : <b>04/10/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'incompréhension exprimée par de nombreux Français en ce qui concerne le déremboursement de certains médicaments et le prix à payer pour les malades. En effet, dans un contexte de pénurie de personnel soignant à l'hôpital comme en ville, alors que les Français ont de plus en plus de difficultés à se faire soigner notamment en milieu rural, certains médicaments qui leur étaient régulièrement prescrits et remboursés ne le sont plus et leurs prix explosent. Elle prend pour exemple le collyre IKERVIS disponible seulement à l'hôpital et remboursé jusqu'à fin 2021. À partir de janvier 2022, l'hôpital facture chaque mois 48,30 euros pour les 30 unidoses. En septembre 2022, les patients sont informés que ce collyre serait désormais vendu dans toutes les pharmacies au prix estimé de 130 euros soit 169 % d'augmentation ! Les Français sont en train de perdre confiance dans leur système de santé : les plus fragiles vivent dans l'angoisse de ne plus pouvoir se faire soigner ; les médicaments pourtant prescrits par des professionnels de santé qui ont la confiance des malades ne sont plus jugés suffisamment efficaces pour être remboursés ; la fixation des prix des médicaments est jugée opaque voire arbitraire ; les Français risquent de renoncer aux soins en raison de leur coût. Où va-t-on ? Compte tenu de cette situation de crise, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles actions il entend mener et quels moyens il va mettre en œuvre pour arrêter cette dérive et rendre toute son efficacité au système de santé.